

Affaires courantes

M. Dingwall: Madame la Présidente, je n'ai pas l'habitude de répondre à des questions substantielles.

Je tiens à dire à mon collègue que sa proposition est valable, importante et positive. Je veux clarifier la prémisses de sa question. Tous les députés de cette Chambre sont distingués. Tous ont des responsabilités à assumer. La seule chose qui les différencie, toutefois, c'est que certains siègent ici depuis un peu plus longtemps que d'autres.

Je ne vois rien de foncièrement mauvais à ce que les délibérations du Comité de gestion de la Chambre soient diffusées sur le réseau. Les membres rendraient des comptes à la population en général, et les Canadiens comprendraient des points et des questions dont le comité est saisi. On pourrait les leur faire comprendre.

Quant à la proposition très positive du député, je crois que les députés, dont mes collègues, les députés de Saint-Léonard, de Kingston et les Îles et de Saint-Denis, voudront l'examiner de près. Lorsque le Comité de la gestion de la Chambre reprendra ses travaux, il pourra peut-être soulever la question et faire savoir au député s'il peut donner suite à sa proposition positive.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je veux simplement poser une brève question à mon collègue qui, par ailleurs, a fait des observations très pertinentes au sujet de ce rapport.

Ce rapport va recevoir l'appui d'un grand nombre de députés de tous les partis. En ma qualité de président, je tiens à remercier les membres du comité qui ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien la rédaction de ce rapport, dont les députés du Nouveau Parti démocratique et, bien sûr, les députés de mon parti.

Après avoir écouté le dernier échange, j'ai voulu poser une question au député pour qu'il nous donne son avis. Il me semble avoir entendu le député de York-Sud—Weston dire qu'il faudrait peut-être que le Comité de la gestion de la Chambre fasse preuve d'une plus grande ouverture. Je me répète, mais je voudrais demander au chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes s'il a remarqué que, depuis que le comité a été

modifié pour devenir le Comité de la gestion de la Chambre, presque toutes ses réunions sont publiques. Nous avons rendu ce processus, y compris notre dernier examen des crédits de la Chambre des communes, accessible au grand public. Notre intention est de faire exactement ce que le député de York-Sud—Weston nous a demandé de faire, c'est-à-dire permettre aux Canadiens de voir comment les députés s'occupent de l'administration des affaires du pays.

• (1230)

M. Dingwall: Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de ses aimables remarques et lui rappeler qu'effectivement, je savais très bien que les débats du Comité de la gestion de la Chambre étaient plus publics que jamais.

Ce que le député de York-Sud—Weston tentait d'expliquer, c'est qu'il faudrait effectivement rendre ces débats publics et peut-être les retransmettre sur le réseau SRC, le réseau CTV ou la chaîne parlementaire.

C'était là, si je comprends bien, le but de sa question. Comme nos débats sont publics et transparents, je veux rendre à ceux qui le méritent l'hommage qui leur revient. J'estime que le président de ce comité mérite nos félicitations pour l'excellence de son travail.

Je veux également rendre hommage aux députés de Saint-Denis, de Saint-Léonard et de Kingston et les Îles qui ont été très favorables et qui ont lancé l'idée d'une plus grande transparence. C'est ce qu'on apprendrait en lisant le hansard et le procès-verbal de la réunion. J'espère que le secrétaire parlementaire réussira à imposer cette transparence dans les autres débats que nous avons ici à la Chambre.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention les propos intelligents du député de Cap-Breton—Richmond—Est. Il a parlé de l'importance de la télédiffusion des débats du comité.

À son intention et à celle de tous les députés, je voudrais souligner l'importance du travail du Comité permanent des consommateurs et des sociétés et de l'administration gouvernementale, dont j'ai l'honneur et le privilège de faire partie.